TOUT LAVER ce qui touche l'eau

- Embarcations motorisées
- Embarcations à moteur
- Remorque à bateau
- Véhicule de traction
- Équipement touchant à l'eau (veste de flottaison, tubes, skis, planches de wake, câbles de traction et autres)
- Embarcations non-motorisées
- Voilier Kayak Canoë
- Planche à pagaye
- Planche à voile et cerf-volant
- Pédalo

Chaloupe





APLMagog Plan d'action Lavage

des embarcations

L'APL Magog travaille à un plan d'action visant à rendre obligatoire le lavage des embarcations pour le lac et la rivière Magog sur l'horizon de 2025-2026.

EN VOICI LES GRANDES LIGNES:

- Installation de stations de lavage automatisées et payantes
- Utilisation de guérites automatisées pour accéder au plan d'eau
- Introduction d'un système de vignettes annuelles et de passes journalières
- Uniformisation de la réglementation municipale
- Standardisation de l'affichage à toutes les descentes à bateaux publiques
- Information et sensibilisation des riverains et autres utilisateurs du plan d'eau
- Application des normes par la patrouille nautique

Laver, c'est l'affaire de tous

Le LAVAGE des embarcations motorisées et non-motorisées est une NÉCESSITÉ

LE LAVAGE:

- aide à réduire la prolifération des espèces envahissantes
- empêche l'introduction de nouvelles espèces envahissantes
- aide à maintenir la qualité de l'eau pour la baignade
- offre un avenir meilleur au plan d'eau et aide à maintenir la valeur des propriétés
- est un geste écoresponsable



Ensemble pour la santé du lac et de la rivière



Association pour la préservation du lac Magog

Où laver

STATION DE LAVAGE

Sherbrooke

Plage publique (Deauville) - 790, avenue du Parc, Sherbrooke J1N 3N6 – **10\$**

Magog

Capitainerie Magog - 353 Rue de Hatley, Magog, J1X 3N2 – **Gratuit**

Ayers Cliff

473 rue Main Ayer's Cliff, J0b 1C0 - 30\$

North Hatley

240, rue Mill North Hatley, JOB 2C0 - 30\$

Conseils pour le lavage à la maison

Nettoyez et videz loin de tout plan d'eau ou de tout système d'égout pluvial;

L'utilisation d'une brosse ou de chiffons est aussi recommandée particulièrement dans les endroits où il y a un dépôt d'organismes, de boues ou de débris végétaux.

Récupérer les débris, détritus, plantes aquatiques et moules et disposés dans le bac à ordure;

Utiliser la même procédure pour les quais, élévateurs, bouées et autres accessoires ayant baignés dans le plan d'eau.

Quand laver

Lors de tout changement de plan d'eau et en fin de saison

Comment laver









INSPECTEZ ET JETEZ

Inspectez l'embarcation, la remorque et l'équipement (vestes de flottaison, cordes, ancre, matériel de pêche et de plongée, bottes, pagaies, etc.) pour en retirer plantes, boue, organismes et résidus visibles.

Disposez des résidus dans une poubelle destinée à l'enfouissement. Portez une attention particulière à la coque, à la cale, au moteur et au vivier.

DRAINEZ

Videz toute l'eau de l'embarcation : ballasts, cale, vivier, moteur, caissons, etc. Si le nettoyage est effectué à l'entrée d'un plan d'eau, portez une attention particulière pour que l'eau drainée ne s'écoule pas vers le plan d'eau.

NETTOYEZ

Nettoyez minutieusement l'embarcation, la remorque, le moteur et son pied et tout l'équipement qui a été en contact avec le plan d'eau. C'est le lavage à l'eau sous pression (2600 lb/po2 (psi)) qui est le plus efficace et rapide pour déloger les organismes. Une eau froide peut être utilisée, mais l'eau chaude est à prioriser puisqu'elle permet de tuer les organismes qui n'auraient pas été délogés.

SÉCHEZ

Il est recommandé de laisser sécher l'embarcation et les équipements qui l'accompagnent pour un minimum de cinq (5) jours consécutifs afin d'éliminer tout organisme qui n'aurait pas été délogé lors du nettoyage.

RÉPÉTEZ

Répétez ces étapes entre chaque visite d'un plan d'eau, à la fois à l'entrée et à la sortie de l'eau.